Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2016)
Heft: 2

Artikel: Cinq ans après Fukushima
Autor: Bucher, Urs
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-681903

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CINQ ANS APRÈS FUKUSHIMA

POINT DE VUE D'EXPERT Le 11 mars 2016 marque les cinq ans de l'important séisme qui frappa la côte Pacifique du Tōhoku (nord-est du Japon) et qui provoqua dans la centrale de Fukushima Daiichi l'un des plus graves accidents nucléaires de l'histoire. Suite à la mise hors service successive de tous les autres réacteurs japonais, l'énergie nucléaire, qui représentait jusque-là près de 30% du mix d'électricité, a dû être compensée par la production des centrales à gaz, au pétrole et au charbon.

Le gouvernement japonais d'alors (parti démocrate), constatant le risque persistant de séismes et d'éruptions volcaniques ainsi que la question non résolue de la gestion des déchets radioactifs, décida la sortie de l'énergie nucléaire.

Cette politique d'abandon du nucléaire se heurta rapidement aux réalités politiques et économiques. Le gouvernement du Premier ministre Abe (parti libéral-démocrate) qui lui succéda en 2012 estima que l'accident de Fukushima ne signifiait pas l'obligation de sortir du nucléaire, mais bien plus la nécessité de construire des centrales plus sûres. Les leçons de Fukushima doivent permettre au Japon d'être techniquement en avance par rapport à la concurrence étrangère en matière de construction d'installations nucléaires. Le Japon mise à nouveau sur l'énergie nucléaire également pour sa propre production d'électricité, et notamment pour pouvoir être crédible sur les marchés internationaux.

Comme les expériences faites jusqu'ici le démontrent, la reprise des activités nucléaires s'avère problématique avec l'adaptation des conditions-cadres malgré les efforts déployés par le gouvernement. Les investissements impliqués par les nouvelles prescriptions de sécurité sont en partie difficiles à réaliser et surtout extrêmement coûteux. En outre, la résistance locale de la population au redémarrage de certains réacteurs est toujours forte. A l'heure actuelle, seuls trois des 50 réacteurs nucléaires en service avant la catastrophe ont été reconnectés au réseau. Le gouvernement lui-même estime que, dans le meilleur des cas, au maximum 20 réacteurs seront en service à l'horizon 2030, lesquels produiraient 20% de l'électricité (les énergies renouvelables représenteraient entre 22 et 24%, le charbon 26% et les gaz liquéfiés 27%).

La dépendance énergétique à l'égard de l'étranger, qui plombe le bilan commercial, restera ainsi en tous les cas élevée. Il en sera de même dans le domaine nucléaire: les projets de production indigène de plutonium dans le surgénérateur à neutrons rapides de Monju, mis hors service à la suite d'un accident survenu en 1995, ne devraient pas pouvoir être réalisés dans un avenir proche en raison de difficultés persistantes.

Outre la question non résolue de la gestion des déchets radioactifs, celle du destin de plus de deux douzaines de réacteurs dont la remise en service est exclue est fréquemment occultée dans les discussions publiques.

> «Cette politique d'abandon du nucléaire se heurta rapidement aux réalités politiques et économiques.»
> *Urs Bucher*

Alors que les coûts d'entretien des installations à l'arrêt sont déjà très élevés, le financement du démantèlement de l'ensemble des centrales semble ne pas être réalisable. La formation et le recrutement de personnel pour entretenir ces installations se révèlent de plus en plus difficiles.

Dans ce contexte, quelles conclusions peuvent être tirées cinq années après la catastrophe? Il est positif de constater que les réformes cruciales entreprises au niveau réglementaire ont permis de rendre plus transparentes les conditions-cadres de la mise en œuvre de la politique nucléaire. Les leçons de Fukushima se traduisent par de nouvelles prescriptions qui devraient renforcer la sécurité des centrales existantes de manière significative. Les fabricants japonais d'installations nucléaires considèrent à nouveau leurs affaires comme assurées au vu de l'amélioration des produits et de la forte demande dans les pays émergents.

A l'échelle régionale, et en particulier dans la préfecture de Fukushima, des initiatives visant à mieux exploiter les sources d'énergie durables ont été lancées. Mais ceux qui espéraient que le Japon profiterait des enseignements tirés de la catastrophe pour prendre une direction fondamentalement différente et se profiler en précurseur du développement et de l'application de technologies alternatives ont été jusqu'à présent déçus.

Urs Bucher, ambassadeur de Suisse au Japon